

2024 DFPE / DASCO 117 - Subventions (173 600 euros) et conventions à 20 associations pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et les équipes éducatives d'écoles et collèges situés dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17^e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Projet éducatif de territoire (PEDT), dans sa version 2021-2026, offre à chaque enfant et chaque adolescent parisien, de la crèche au collège, un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous les temps, scolaires, périscolaires et extrascolaires pour donner sa pleine ampleur au continuum éducatif et à la complémentarité avec les autres outils existants (schéma parisien de services aux familles, convention territoriale globale, cités éducatives, etc.). La Ville de Paris – ville membre du réseau des villes éducatrices et amie des enfants, le Rectorat, la Préfecture et la Caisse d'allocations familiales (Caf) de Paris sont engagés, depuis 2013, dans cette collaboration pour les jeunes parisiens et leurs familles.

Le resserrement du lien familles-école est nécessaire pour les parents d'élèves afin qu'ils comprennent au mieux le fonctionnement de la vie scolaire et périscolaire (particulièrement lors des périodes passerelles entre la crèche, la maternelle, l'école primaire et le collège), rencontrent plus facilement les enseignants et chefs d'établissement et contribuent - à l'aide des temps développés dans les « espaces parents » autour des thèmes prioritaires tels que les usages du numérique, la prévention du harcèlement ou des addictions - à l'élaboration du projet éducatif avec l'ensemble de la communauté éducative. Cela peut être aussi l'occasion de proposer aux parents de se retrouver pour échanger lors de temps conviviaux et de constituer des réseaux d'entraide. Le développement de la place et du rôle des familles figure parmi les axes stratégiques du PEDT avec comme objectifs d'améliorer la communication, de favoriser la participation des parents, d'accompagner la parentalité et de faciliter l'accès aux services d'accompagnement des familles.

Depuis 13 ans, le dispositif « Paris Collèges Familles », copiloté par la Direction des Affaires Scolaires et la Direction des Familles et de la Petite

Enfance, va dans ce sens. Il propose aux familles de collégiens des actions co-construites par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : des rencontres et activités partagées -essentiellement dans les établissements scolaires et dans des structures de proximité- se tiennent avec l'aide d'associations tierces.

L'an dernier, ce dispositif concernait 19 collèges et 10 partenaires associatifs.

La dynamique globale « resserrer le lien familles-école » concerne cette année 20 collèges au titre de « Paris Collèges Familles », dont 2 dispositifs renforcés « Super Paris Collège Familles », plus d'une soixantaine d'écoles maternelles, primaires et un collège bénéficiant d'actions « parentalité ». Ces établissements sont répartis dans 11 arrondissements. Les projets sont portés par 20 structures.

Aussi, il vous est proposé d'accorder, pour l'année scolaire 2024/2025, les subventions aux partenaires associatifs suivants :

- L'association « **Association Belle Ville** » (19e) propose dans le cadre du dispositif « **Paris Collèges familles** » un partenariat avec le **collège Charles Péguy** (19e).

L'action a pour objectif de sensibiliser les élèves et les familles aux questions liées au sexisme telles que l'égalité filles/garçons, l'acceptation des différences, les droits de l'homme, etc. Des ateliers hebdomadaires sur le temps périscolaire permettront aux élèves de participer à la création de podcasts allant de l'écriture des textes à l'enregistrement de podcasts. Ces podcasts qui seront diffusés au collège Charles Péguy, sur des réseaux sociaux, des plateformes et présentés à l'équipe pédagogique du collège et aux parents. En 2023, 12 élèves ont participé à l'action et 3 podcasts ont été réalisés sur le thème du sport à l'occasion des JOP 2024.

—**L'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (A.F.E.V)** (10e) poursuit plusieurs actions :

1. Des « Volontaires en résidence dans les écoles primaires » dans les 11e, 18e arrondissements. Des volontaires en service civique en résidence sont présents de 10 à 15 heures par semaine dans trois groupes scolaires du Réseau d'Éducation Prioritaire : **l'école maternelle des Trois Bornes (11e)** pour la deuxième année, **l'école primaire Saint Luc (18e)** pour la quatrième année, et **l'école Charles Hermite (18e)** pour la cinquième année. Ces volontaires favoriseront l'émergence de projets collectifs avec les parents et les enfants dans l'école, notamment pour les périodes « passerelle » de la crèche jusqu'au collège. En 2023-2024, 503 parents ont été destinataires du journal numérique de l'école. Les actions organisées par les volontaires en résidence ont touché 290 parents (exposition de photos, parcours de la nutrition, ateliers d'accompagnement au numérique, etc.).

2. Le développement d'un « Super Paris Collèges Familles » via la mobilisation d'un « **Volontaire en Résidence** » au sein des **collèges**

George Méliès (19^e) et Georges Clémenceau (18^e) et le renouvellement du dispositif « Paris Collèges Familles » pour le **collège Marx Dormoy (18^e)**. En s'appuyant sur un réseau national d'étudiants bénévoles, l'AFEV va poursuivre l'installation (10/15 heures par semaine) de volontaires en résidence afin de développer des actions pour les familles et leur participation aux événements marquants de l'année scolaire : remise des bulletins, fête du collège, élection des parents délégués, animations de soirées thématiques et cafés des parents. Des actions collectives et individuelles sont prévues pour accompagner les parents à l'utilisation des outils numériques utilisés par les établissements, les soutenir pour qu'ils puissent aider les jeunes dans leur orientation, en lien avec les équipes éducatives. Enfin, des actions de mentorat seront renouvelées en direction des jeunes en lien avec leurs familles. En 2023-24, 219 parents ont bénéficié de cet accompagnement ce qui leur a permis de saisir les vœux d'orientation de leurs enfants à temps au sein des deux collèges.

— **L'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (A.P.A.S.O)** (14^{ème}), pour son « **Espace Famille** » dans le 14^{ème} arrondissement.

L'association propose un forum des parents autour de la parentalité et des périodes passerelles, animé par deux psychologues à raison de dix séances par an. Ce forum des parents a pour vocation principale d'améliorer la communication et les relations intra/extra-familiales, de rapprocher les parents des institutions éducatives et de les soutenir lors des passages de transition des enfants entre les différents établissements scolaires (séances spéciales d'échanges « passerelle » sur l'entrée à la maternelle, en école élémentaire, au collège, etc.). Les séances ont lieu dans le local de l'association ou dans des établissements et organismes partenaires de l'Espace Famille (associations locales, crèches, ludothèque...) situés dans le 14^{ème} arrondissement. Des consultations individuelles et familiales peuvent être proposées aux parents qui rencontrent des difficultés particulières. En 2023-2024, 18 forums ont été organisés. L'action a touché 48 personnes, dont 33 mères et 15 pères. Les thématiques abordées ont été les suivantes : les parents, les enfants et les écrans, le passage en classe supérieure, la gestion des émotions.

- **L'Association franco-chinoise Pierre Ducerf (3^{ème})** a pour projet de « **favoriser le lien entre l'école et les familles d'origine chinoise par la médiation interculturelle et le soutien à la parentalité** » dans les 10^e, 11^e, 13^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Cette association spécialisée dans la médiation culturelle vers les familles d'origine chinoise anime des rencontres de parents lors de permanences hebdomadaires, ou de temps informels « à l'ouverture des portes de l'école », dans seize établissements. Échanges entre parents et membres de l'équipe pédagogique, traduction de documents de communication et médiation interculturelle permettent une meilleure compréhension du fonctionnement de l'école par ces familles. Ces familles sont aussi accompagnées lors des rencontres collectives

de parents à l'école. Des ateliers hebdomadaires de français sur des thématiques axées sur l'école et la parentalité sont proposés en complément. Pour l'année 2023/2024, 60 familles d'origine chinoise ont bénéficié d'un accompagnement, et des rencontres collectives parents/école et des traductions ont permis de soutenir la communication des familles avec les établissements.

- **L'association « Culture 2+ » (18^{ème}) pour ses actions d'accompagnement des familles éloignées de la langue française :**

1/ « **Papothèques** » : les papothèques sont des groupes de parole mensuels où diverses langues sont parlées, principalement des langues africaines, chinoise et maghrébines, pour des parents d'élèves des onze écoles du quartier « La Chapelle », dont 60 % ont une langue maternelle différente du français. Les papothèques pluriculturelles se déroulant en français rassemblent les membres d'une même communauté scolaire pour échanger sur les meilleurs moyens d'assurer une intégration harmonieuse des enfants d'origines différentes. En 2023-2024, environ 150 familles ont participé aux Papothèques .

2/ « **Accueil des enfants dans leur langue d'origine pour leur première scolarisation en France** » : des parents d'enfants non-francophones entrant en petite section sont accueillis avec des interprètes pour s'approprier les codes de fonctionnement de l'école. En 2023, 48 enfants ont été concernés par l'action avec leurs familles et 27 médiatrices sont intervenues.

- **L'association « Entraide Scolaire Amicale » (19^{ème})**, développe dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles » un accompagnement scolaire individualisé pour des élèves identifiés par les équipes éducatives, ainsi que 3 cafés des parents thématiques par collège pour les parents d'élèves et les professeurs.

L'association porte une attention particulière pour les thématiques du harcèlement scolaire et l'usage du numérique, les relations filles-garçons, l'accompagnement des parents dans la scolarité de leur enfant, etc. En 2023-2024, l'association poursuit son partenariat avec le collège Paul Valéry (12^e), le collège Claude Monet (13^e), le collège Stéphane Mallarmé (17^e), le collège Françoise Dolto (20^e) et le collège Pierre Mendès-France (20^{ème}). Au total, 325 parents environ ont participé aux ateliers thématiques. L'association accompagne 22 collégiens dans le cadre du mentorat.

- **Le centre social Ourcq de l'association « Espace 19 » (19^{ème})** anime des rencontres et des ateliers dans le cadre du dispositif « **Super Paris Collège Familles** » au **collège Edgar Varèse (19^{ème})** et s'étend aux écoles primaires de secteur (**Jean Jaurès et Tandou**), de manière à soutenir les familles lors du passage CM2-6^{ème}.

Il participe à la réunion de pré-rentree avec l'équipe éducative et organise différentes actions tout au long de l'année alternant temps conviviaux et actions sur le thème de l'orientation des collégiens. Ainsi plusieurs actions sont prévues en lien avec l'établissement et les parents : l'organisation de forums des métiers, d'événements festifs et ateliers de préparation au brevet, des rencontres entre les parents de CM2 et de 6^{ème} et des ateliers des parents sur les relations familles-écoles. En 2023-2024, l'association a conjointement travaillé avec les équipes éducatives et les représentants de parents d'élèves. Les ateliers ont permis d'accompagner une cinquantaine de familles.

—**L'Association HALAYE** (18^{ème}) propose de mettre en place des **cafés-débats** d'une durée de 3 heures le samedi matin, d'information des familles sur l'usage du numérique pour renforcer le lien familles-école et permettre aux parents de mieux s'investir dans la scolarité de leur enfant. Ils se dérouleront au sein des collèges Hector Berlioz et Maurice Utrillo (18^{ème}).

Un cycle de formation à l'appropriation positive des outils numériques sera également proposé ainsi que des **café-visios** les vendredis soir, ouverts aux jeunes des 18, 17 et 19^{ème} arrondissements. En 2023-24, 177 personnes ont été accompagnées.

—**L'Association « La Compagnie à l'Affût »** située Place de la Vénétie (13^{ème} arrondissement) met en œuvre l'action « **Le Théâtre Forum comme outil du lien Famille École** » visant à soutenir les parents dans leur fonction parentale.

L'association propose de mettre en place un parcours de réflexions autour du lien familles-école et de la co-éducation avec l'ensemble de la communauté éducative qui s'appuiera sur le théâtre forum et d'autres outils d'éducation populaire. Ce projet intervient à l'école maternelle Patay, les écoles primaires 33 place Jeanne d'Arc et Franc Nohain (13^{ème}). En 2023-2024, l'action les « Ouvreurs de parole » ont touché 159 personnes au sein des écoles. 15 parents et professionnels se sont impliqués dans les ateliers de théâtre forum.

- **L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (L'A.C.O.R.T)** (10^{ème}) pour son action de « **médiation scolaire** » dans les 10^{ème}, 11^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

La médiation scolaire crée un dialogue entre les enfants, les parents et l'école, sensibilise les familles à l'environnement scolaire et les équipes pédagogiques, assistants sociaux et personnels des CMP, aux spécificités culturelles de la communauté turcophone. Au cours de l'année 2023-24, 20 familles ont bénéficié de cette action. 125 interventions réparties comme suit : 80 traductions, 30 médiations avec les écoles et 15 accompagnements physiques se sont tenus.

- L'association « **Le Moulin** », implantée dans le quartier du Moulin de la Vierge, dans le 14^{ème} arrondissement, pour son action « **Rapprocher les familles de l'école Simone Veil et Maurice Rouvier** » (14^{ème})

1./ L'association propose de mettre en place des temps de parole et d'échanges entre parents autour de la scolarité de leur(s) enfant(s). Ces groupes de parole sont animés avec l'intervention de l'École des Parents et des Éducateurs alternativement dans l'école et au local du Moulin. L'association propose aussi des ateliers « parents d'élèves » : ils permettront d'éclairer les parents sur le système scolaire, ses acteurs, son fonctionnement, ses enjeux, ses attendus selon les niveaux, etc. L'action menée en 2023 a touché 55 parents, dont 45 mères et 10 pères.

2./ L'association « **Le Moulin** » propose également, pour la deuxième année, un partenariat avec le **collège Alberto Giacometti** (14^{ème}) dans le cadre du dispositif « Paris Collèges Familles ». Elle propose la mise en place de groupe de paroles, d'ateliers thématiques animés avec l'École des Parents et des Éducateurs et des ateliers d'échanges et de formation aux outils numériques. Au cours de l'année 2023-2024, l'association a accompagné 46 familles.

- **L'association « Le Petit Ney »** située dans le 18^{ème} arrondissement met en œuvre **l'action**

« **Parentalité, petite enfance, liens avec les écoles et les parents d'élèves** ».

Elle propose de mettre des cafés des parents au sein des établissements de la Cité éducative du Nord-Ouest parisien. Dans un premier temps, l'association récolte les questionnements et les interrogations des parents ainsi que leurs besoins en ressources. Le Petit Ney sollicite ensuite différents intervenants « expert » de la thématique afin de répondre au mieux aux besoins des parents. Des bilans écrits et audios sont ensuite réalisés et diffusés. L'association fait le lien avec les équipes pédagogiques. En 2023-24, il y a eu 52 cafés des parents organisés. L'association est intervenue au sein des collèges Maurice Utrillo et Hector Berlioz.

- L'association « **Le Picoulet** » (11^{ème}) propose pour la quatrième année dans le cadre du

dispositif « Paris Collèges Familles » un partenariat avec le **collège Lucie et Raymond Aubrac** (11^{ème}) réunissant l'équipe éducative, l'infirmière scolaire, l'animatrice du dispositif « action collégiens », les parents d'élèves et différents partenaires du territoire. Plusieurs actions sont menées : un forum de rentrée pour les parents des 6^e et 5^e, des rencontres « Café des parents » animées par l'École des Parents et des Éducateurs, des « Rendez-vous » autour de Petits Déjeuners des collégiens (nutrition, équilibre alimentaire), l'organisation de la Fête du collège avec les parents d'élèves, et des acteurs associatifs du quartier.

— **L'association « Les Jeunes Ambitieux »** située dans le 19^{ème} arrondissement met en œuvre un projet intitulé « L'Éducation au service de l'Ambition ».

L'objectif de l'association est de permettre aux jeunes des quartiers populaires (10^{ème}, 11^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème}) de faire des études ambitieuses et de s'ouvrir culturellement. Pour cela, elle met en œuvre des projets visant à soutenir les jeunes durant leur scolarité (méthodologie de travail, orientation scolaire, sorties culturelles...), à accompagner les parents dans leur fonction parentale (usage des ENT, présentation du système éducatif français, médiation socio-culturelle) et à resserrer les liens intrafamiliaux. La Ville soutient cette action pour la troisième année.

—**L'association « Médiations de traverse »** (13^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements), propose trois actions visant à favoriser la co-éducation à travers des projets construits conjointement avec les équipes pédagogiques des collèges et les parents.

1./ Dans le cadre de « **Paris Collèges Familles** », l'association succède à l'association « Osez la Médiation » qui portait un « Super Paris collèges Familles » en 2023-2024, pour poursuivre une action au **collège Elsa Triolet (13^{ème})** composée de groupes d'échanges entre les parents et les équipes pédagogiques, d'événements ouverts à tous les parents de l'établissements et des actions participant à un meilleur climat scolaire.

2./ Elle propose également de poursuivre les actions initiées par l'association « Osez la médiation » dans le cadre d'un « **Super Paris Collèges Familles** » au collège **Claude Bernard (16^{ème})**. Ces actions ont pour objectif d'appuyer l'établissement dans l'ouverture de ce dernier au quartier, avec le concours des fédérations de parents d'élèves et d'organiser des ateliers et événements co-construits entre parents et équipes pédagogiques.

3./ Une action « **Chemin de traverse** » vise à offrir un parcours de soutien à l'intégration pour les élèves de 6e au **Madame de Staël (15^{ème})**, leurs parents et leurs enseignants, de façon à acquérir ensemble les codes culturels indispensables à une intégration scolaire et sociale réussie. Le programme comprend des visites de musées ou d'institutions, des conférences et des ateliers dans six domaines : la vie scolaire et l'orientation, l'Histoire, les arts, les Droits de l'Homme et de l'Enfant, la Citoyenneté et l'éducation aux médias.

—**L'association « Collectif en résonance »** (13^{ème} et 15^{ème} arrondissements) succède elle aussi à l'association « Osez la médiation » qui a initié les actions qu'elle propose de poursuivre en 2024-2025 :

1./ Trois actions « **Paris Collèges Familles** » auprès des collèges **Gustave Flaubert (13^{ème})**, **George Sand (13^{ème})** et **André Citroën**

(15^{ème}) : Ces actions visent à réunir les parents et les équipes pédagogiques autour de réunions régulières pour échanger sur des sujets tels que les usages du numériques, l'accompagnement des adolescents dans leur travail scolaire, la prévention des conduites à risques et les compétences psycho-sociales, avec le concours de partenaires de quartier, ressources pour les parents. Des conférences, ateliers ou événements sont également organisés en lien avec les parents et l'établissement.

2./ Une nouvelle action de **lien familles-école** en direction **des écoles maternelles et élémentaires Frères Voisins (15^{ème})** est également proposée. L'objectif du projet est de favoriser l'accompagnement des parents sur les enjeux de l'enfance, de la pré-adolescence et de la continuité éducative, de l'école maternelle jusqu'à l'entrée au collège. Ainsi, des rencontres régulières entre les parents, les écoles et les partenaires de quartier (Espace de vie social, éducatrices et éducateurs spécialisé.e.s, médiathèque etc.) seront proposées et des actions collectives réalisées pour favoriser l'accompagnement de familles en situation de fragilité (économique ou sociale).

- L'association « **Plus Loïn** » (20^{ème}) pour ses actions :

1./ « **Resserrer les liens entre les familles et l'école** ».

Cette action propose aux familles du quartier des « Portes du 20^{ème} » fréquentant quatre écoles élémentaires, Eugène Reisz, Alquier-Debrousse, Le Clos, Riblette et le Vau, des réunions d'information pour familiariser les parents avec les instances démocratiques scolaires, des permanences numériques, des temps spécifiques permettant aux familles de faire les devoirs, de profiter d'activités ludiques avec leurs enfants et des formations des familles à l'accompagnement scolaire des enfants dans le but de créer un réseau de solidarité entre familles autour de la scolarité. En 2023-24, 12 enfants et leur famille ont très régulièrement bénéficié de ces actions et une soixantaine de familles de façon plus intermittente.

2./ Dans le cadre de « **Paris Collèges Familles** », l'association met en place deux projets : une action « Passerelle pour entrer en 6^e » pour **accompagner parents et élèves lors de la transition du primaire vers le secondaire**, en lien avec le **collège Flora Tristan (20^{ème})**, et une nouvelle action « Paris Collèges Familles » pour le **collège Jean Perrin**. De nombreuses familles ayant des enfants qui intègrent les collèges à proximité de Flora Tristan et de Jean Perrin et qui fréquentent l'association, bénéficieront de cet accompagnement. Les actions proposées visent à accompagner les parents et les élèves au moment de la transition de l'école au collège. Les pistes de travail envisagées sont des ateliers numériques et de l'aide à la connexion

pour l'usage des espaces numériques de travail, des animations au sein de l'espace parents sur des thématiques choisies avec les parents et l'établissement. Pour l'année 2023-2024, l'action réalisée au collège Flora Tristan a touché 27 parents et 28 élèves .

- L'association « **Relais 59** » (12^{ème}) pour l'action « Paris Collèges Familles » avec le collège Jean-François Oeben (12^{ème}).

Le projet vise à proposer au minimum une action par trimestre organisée conjointement par le collège et l'association. Avec l'appui de la Psychologue de l'Éducation Nationale, les familles les plus éloignées de l'école seront ciblées pour participer à des sorties et des actions et ainsi favoriser des liens de confiance entre les parents et le collège. Ce projet vise à soutenir des liens positifs entre les familles et l'école dans un contexte de rixes qui a touché des élèves de cet établissement. En 2022-2023, l'association a entrepris un partenariat avec le collège Guy Flavien dans le cadre de Paris Collèges Familles, l'essentiel des actions avec les parents d'élèves ont été réalisées au sein du centre social, des cafés des parents et ont également eu lieu.

- L'association « **SOS Casamance** » (18^{ème}) pour son projet « **aide et soutien à la construction de la parentalité** ».

L'association propose, en lien avec les enseignants et les éducateurs du quartier de la Goutte d'Or, des ateliers visant à accompagner les parents dans leur fonction parentale pour un resserrement du lien familles - école. L'association souhaite donner aux parents la possibilité d'acquérir des outils de communication bienveillante en créant une dynamique de groupe favorisant le partage d'expériences et en sollicitant les compétences de spécialistes de l'éducation. En parallèle, une permanence pour les parents ayant besoin d'être accompagnés plus spécifiquement est proposée aux familles. Pour l'année 2023/2024, cette action a permis de toucher 200 parents.

- L'association « **LIRE, le livre pour l'insertion et le refus de l'exclusion** » (19^{ème}) pour une nouvelle action « **Histoire de LIRE avec les parents** » dans les écoles des quartiers prioritaires des 13^{ème} et 18^{ème} arrondissements.

L'action consiste à intervenir au sein des établissements pour proposer des lectures aux parents en lien avec les équipes pédagogiques, autour de thèmes comme le bilinguisme et la parentalité, à partir d'une banque de livre multilingue proposée par l'association et les médiathèques de quartier. L'objectif est de proposer des ouvrages à partir de thématiques co-construites avec les équipes périscolaires, scolaires et les parents d'élèves, dans le cadre de café des parents notamment, et de s'appuyer sur le livre pour favoriser le lien familles-école et accompagner notamment les familles éloignées de l'école ou de la lecture.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2024, une subvention d'un montant global de 173 600 euros répartis comme suit :

- Pour le dispositif « Paris Collèges Familles » et « Super Paris Collèges Familles », la somme de 74 650€, soit 35000€ provenant de l'enveloppe de la DASCO et 39 650€ provenant de l'enveloppe de la DFPE ;
- Pour les actions de parentalité visant à favoriser le lien familles-école, la somme de 98 950€ issue de l'enveloppe DFPE ;
- Soit, pour l'ensemble des actions en faveur du lien familles-école, une enveloppe globale de 124 650€ pour la DFPE et 35 000€ pour la DASCO, selon la répartition suivante :
 - Association « Association Belle Ville - CSBV » : 3 500 €
 - Association « Association de la Fondation Étudiante pour la Ville » (A.F.E.V) : 24 000 €
 - Association « A.P.A.S.O » : 4 000 €
 - Association « Association franco-chinoise Pierre Ducerf » : 4 200 €
 - Association « Collectifs en résonance » : 15 000 €
 - Association « Culture 2+ » : 14 000 €
 - Association « Entraide Scolaire Amicale » : 15 150 €
 - Association « Espace 19 » : 7 000 €
 - Association « Halaye » : 4 500 €
 - Association « Le Compagnie à l'Affût » : 3 500 €
 - Association « L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie » (L'ACORT) : 5 000 €
 - Association « LIRE, le livre pour l'insertion et le refus de l'exclusion » : 3 800 €
 - Association « Le Moulin » : 12 500 €
 - Association « Le Petit Ney » : 2 000 €
 - Association « Le Picoulet » : 3 500 €
 - Association « Les Jeunes Ambitieux » : 3 000 €
 - Association « Médiation de traverse » : 20 450 €
 - Association « Plus Loin » : 22 000 €

- Association « Relais 59 » : 3 500 €
- Association « SOS Casamance » : 3 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris